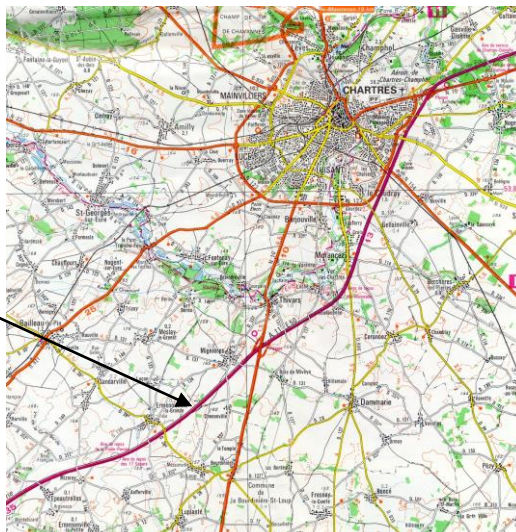


# FORMATION CHASSE A L'ARC

## Lieu:

CENTRE D'INITIATION A LA NATURE  
ET AUX ACTIVITES CYNETIQUES  
12 rue du Château  
**CHENONVILLE**  
28360 LA BOURDINIÈRE ST LOUP



## Déroulement de la journée :

### **9h-12h**

Accueil des participants  
Historique de la chasse à l'arc  
Objectifs de la formation  
L'arc de chasse : les différents modèles  
La flèche : les différents modèles  
Les accessoires du chasseur  
L'entraînement au tir de chasse  
La sécurité  
La réglementation spécifique à la chasse

### **12h-13h30**

Repas en commun sur le site  
**(le cout du repas est à votre charge : 12€)**  
**13h30-17h**  
Exercices pratiques  
Entraînement au tir sur cibles 3D dans différentes situations

## A apporter :

**Son permis de chasser original**

**Si vous possédez déjà votre équipement  
n'hésitez pas à l'apporter,  
sinon il vous en sera fourni un sur place.**



## **Démarche :**

- Remplir la demande d'inscription à une formation pour la pratique de la chasse à l'arc,
- Joindre les pièces demandées (*une copie du permis de chasser, une enveloppe libellée à l'adresse du demandeur affranchie et une attestation de domicile*)
- Retourner **tout le dossier** à la : **FEDERATION DES CHASSEURS D'EURE ET LOIR**  
**12 rue du château 28360 CHENONVILLE**

Deux à trois semaines **avant la formation\***, vous recevrez une convocation vous indiquant la date et vous précisant la durée, le lieu, etc ; joint d'un **coupon réponse à nous retourner sous 8 jours avec, pour les participants, ainsi qu'un chèque de 12 euros pour le repas.**



Suite à cette formation, une attestation de participation vous sera expédiée par courrier quelques semaines plus tard.

**\*DATES DES FORMATIONS ARC EN 2017**  
**Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017 et Lundi 20 novembre 2017**

*Pour plus d'informations vous pouvez contacter :*

**Mr Guillaume FAVIER -formateur (venant de la fdc 37) – au 06.72.70.75.21**  
**Mr Thierry DELANNOY - Président de L'ACAEL – au 06.15.33.03.31**